

INFOS Hebdo

26 avril 2013

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN

MONDE

« **Il est clair qu'il y avait des failles de sécurité. Personne ne peut le nier** », a déclaré le président libyen par intérim, Mohamed AL-MEGARYEF, lors de la visite du site de l'attentat à la voiture piégée contre l'ambassade de France à Tripoli dans lequel deux gendarmes français ont été blessés. « *Tous ceux qui sont chargés de la sécurité [en Libye] portent une part de responsabilité* », a-t-il dit. Le Président de l'Assemblée libyenne, la plus haute autorité législative du pays, a fait part d'une « *progression dans l'enquête* ». Des médias libyens ont fait état de deux à quatre arrestations liées à l'attentat, sans toutefois citer de sources. L'attentat n'a pas été revendiqué. A la suite de l'annonce du ministre des Affaires étrangères, Laurent FABIUS, un groupe du GIGN est parti sur place pour assurer la sécurité de l'Ambassade.

Mali. Feu vert de l'ONU. La résolution 2100, mise au point par la France, a été adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, ouvrant la voie au déploiement de 12 600 Casques bleus au Mali dès le 1^{er} juillet. Cette force de maintien de la paix sera chargée de stabiliser le nord du pays, après l'intervention française contre les terroristes qui contrôlaient cette région. La Minusma (Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali), arrivera à compter du 1^{er} juillet « *pour une période initiale de douze mois* ». La résolution autorise également « *les troupes françaises à intervenir en soutien à des éléments de la Minusma en cas de danger grave et imminent les menaçant et à la demande* » du secrétaire général de l'ONU. Un millier de soldats français doivent rester au Mali pour contrer une éventuelle guérilla des groupes islamistes armés. La résolution autorise les Casques bleus à jouer un rôle « *dissuasif* » et à prendre des « *dispositions actives pour empêcher le retour d'éléments armés dans les principaux centres urbains* ». La MINUSMA est autorisée à « *utiliser tous les moyens nécessaires* » (sous-entendu : y compris le recours à la force selon le chapitre VII de la Charte).

Après Boston, les frères Djokhar et Tamerlan TSARNAEV voulaient s'attaquer à New York. Le suspect survivant des attentats, Djokhar, l'a laissé entendre aux enquêteurs. Ils envisageaient de faire exploser leurs bombes à Times Square, un des lieux de Manhattan les plus fréquentés. Ce projet est tombé à l'eau quand ils ont réalisé que leur véhicule n'avait pas suffisamment d'essence. Ils ont dit au chauffeur de s'arrêter à une station-service. Mais le conducteur du véhicule a réussi à s'enfuir et à appeler la police, ce qui a déclenché une course poursuite tard dans la nuit et la fusillade au campus du Massachusetts Institute of Technology (MIT) a expliqué le maire de New-York.

Armes chimiques en Syrie ? Pour la première fois, les Etats-Unis ont reconnu que le régime syrien avait probablement utilisé ces armes, tout en soulignant que leurs renseignements n'étaient pas suffisants pour avoir la certitude que Damas avait franchi la ligne rouge tracée par Washington. « *La communauté américaine du renseignement conclut, avec différents degrés de certitude, que le régime syrien a utilisé des armes chimiques à petite échelle en Syrie, en particulier du sarin* », a affirmé le secrétaire à la Défense, Chuck HAGEL, face aux journalistes à Abou Dhabi. Toutefois les agences ne sont pas toutes du même avis. Le premier ministre britannique, David CAMERON, a toutefois jugé que les « *preuves croissantes* » de l'usage d'armes chimiques en Syrie étaient « *extrêmement graves* » et devaient encourager la communauté internationale à « *faire davantage* ».

Dacca en grand deuil et en colère, après l'effondrement mercredi d'un immeuble qui a fait au moins 273 morts. Il s'agit pour la plupart de femmes travaillant dans la confection à bas coût pour des sociétés occidentales. Les secours continuent à fouiller les décombres. Au total, quelque 2 000 personnes ont été extraites des décombres, dont la moitié sont blessées, mais il resterait environ un millier de disparus. L'immeuble était jugé structurellement défectueux. Vendredi, la police a tiré des balles en caoutchouc et des gaz lacrymogènes contre des milliers d'ouvriers qui ont attaqué des usines, renversé des véhicules, brûlé des pneus et essayé de mettre le feu à des échoppes le long du parcours d'une manifestation de masse. Ils exigent l'arrestation et l'exécution des propriétaires des ateliers et du bâtiment qui s'est effondré et ont obligé des usines textiles à fermer.

HOLLANDE en Chine. C'est un voyage à forte priorité économique avec pas moins de huit ministres et une soixantaine de grands patrons français. « *Tous les obstacles, tous les freins aux investissements chinois en France seront levés* ». Le Président français estime que la nouvelle direction chinoise a « *bien compris notre position qui serait aussi fonction de ce que nous pouvons espérer comme ouverture sur le marché chinois* ».

Au Premier ministre chinois qui déclarait qu'il ne recherchait pas des excédents, François HOLLANDE a répondu : « *je ne recherche pas des déficits* ». Le président chinois, XI Jinping, a appelé la France à œuvrer pour que l'UE « *ouvre au plus tôt* » des négociations en vue d'un accord sino-européen sur les investissements.

Bilan économique : signatures d'un certain nombre d'accords soulignant les bonnes intentions de coopération. La Chine et la France ont signé un accord d'intention pour l'achat de 60 Airbus, quatre accords sur le nucléaire pour Areva et EDF avec CNNC (China National Nuclear Corporation) ainsi que Datang le premier producteur d'électricité chinois, un accord dans l'agroalimentaire ouvrant le marché chinois à la charcuterie française. La France a vendu pour plus de 700 millions d'euros de vin en Chine l'an dernier. Rappelons que le solde avec la Chine était de 26,5 milliards d'euros en 2012, 40 % du déficit commercial français.

EUROPE

Le « sauveur » : Giorgio NAPOLITANO. Appelé à la rescousse par un Parlement dans l'impasse, il a été réélu président de la République italienne, une première dans l'histoire. La réélection, par 738 voix sur 997, de ce président qui fêtera ses 88 ans en juin, a été accueillie par une longue ovation de la majorité des grands électeurs.

Enrico LETTA, choisi par Giorgio NAPOLITANO pour former un nouveau gouvernement. 46 ans, catholique modéré, déjà trois fois ministre, figure de la gauche modérée, il était jusqu'ici numéro deux du Parti démocrate (PD, principal parti de gauche). Le nouveau premier ministre devra réussir à faire cohabiter au sein d'un même gouvernement des représentants du PD et du PDL qui se détestent cordialement. Objectif de M. LETTA : établir, d'ici dimanche soir, une liste resserrée des membres du gouvernement (18 ministres dont 12 avec portefeuille) et demander un vote de confiance lundi à la Chambre des députés et mardi au Sénat.

Définitif. La Croatie membre de l'Union européenne le 1^{er} juillet prochain. Les représentants des groupes parlementaires du Parlement européen ont admis que la Croatie méritait d'entrer dans l'UE tout en ajoutant que le pays devait continuer ses efforts pour réformer la Justice, lutter contre la corruption et la criminalité organisée et trouver des solutions contre la crise. Le Conseil a souligné que « *la Croatie a démontré qu'elle avait la volonté et la capacité de remplir tous ses autres engagements avant l'adhésion et devrait maintenant mener à bonne fin ses derniers préparatifs pour l'adhésion* ».

Ouverture des négociations d'adhésion de la Serbie avec l'Union européenne. C'est une recommandation de la Commission européenne qui, à la suite de l'accord intervenu le 19 avril 2013 entre la Serbie et le Kosovo, « *considère que la Serbie a rempli le critère prioritaire consistant à prendre des mesures en vue d'une amélioration visible et durable de ses relations avec le Kosovo* ». Parallèlement, la Commission européenne a proposé d'ouvrir les négociations en vue de conclure un accord d'association entre l'UE et le Kosovo. La décision de suivre ou non les recommandations de la Commission reviendra aux chefs d'Etat et de gouvernement européens lors du Conseil européen de juin.

Lutte contre l'évasion fiscale. La Commission européenne lancera en juin une plateforme sur la bonne gouvernance dans le domaine fiscal. La plateforme, composée d'une quarantaine d'experts représentant les autorités des Etats-membres, les entreprises, les fiscalistes et la société civile, devra identifier et placer les paradis fiscaux sur une liste noire et définir des mesures de lutte contre les entreprises qui contournent l'impôt. Selon la Commission, 1 000 milliards d'euros disparaissent chaque année en raison de la fraude et de l'évasion fiscales.

Rejet du fichier européen de données de passagers aériens. La commission des libertés civiles du Parlement européen a rejeté la proposition de la Commission visant à créer un fichier de données des passagers aériens, inspiré du modèle américain, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la criminalité. Un tel fichier a été jugé contraire aux droits fondamentaux.

73 000 entrées illégales sur le territoire européen détectées en 2012, selon FRONTEX, l'agence européenne de surveillance des frontières. Pour la première fois depuis 2008, ce nombre est passé sous la barre des 100 000. Les circuits via la Grèce ont été réduits, ceux transitant par les Balkans occidentaux sont restés à un niveau stable. Origine des migrants : Afghanistan et Maroc, majoritairement.

« **Die Frauen später...** » **Pas encore de quota de femmes** au sein des conseils de surveillance des entreprises allemandes. Le Bundestag a décidé de ne pas se doter dans l'immédiat d'une loi les imposant. La chancelière allemande, Angela MERKEL, a promis un quota légal de 30 % pour 2020. Ainsi, si la CDU remporte les élections de septembre prochain, elle adoptera une loi correspondante qui entrera en vigueur en 2020, si les entreprises n'ont pas atteint volontairement ce niveau d'ici là. En Allemagne, la part des femmes dans les comités de direction des 200 plus gros groupes allemands était de 4 % l'an dernier, dans un pays où 68 % des femmes travaillent et où un tiers des députés sont de sexe féminin.

AMERIQUE - AFRIQUE - ASIE - ONU

La Corée du Nord a rejeté l'ultimatum de la Corée du Sud. Séoul voulait négocier la réouverture du site industriel intercoréen de Kaesong. La mise en demeure sud-coréenne laissait entendre que Séoul était prête à retirer définitivement, du moins durablement, ses 850 employés de Kaesong, dont une grande proportion de cadres qui font tourner les 123 entreprises sud-coréennes. Avec un chiffre d'affaires de 470 millions de dollars, Kaesong reste ainsi fermé et menacé de faillite.

Henrique CAPRILES conteste toujours le résultat de l'élection présidentielle vénézuélienne du 14 avril remportée par Nicolas MADURO. « *Nous allons contester les élections avec toutes les preuves à l'appui* ». Il s'agit, selon le leader de l'opposition, notamment de votes émis par des personnes décédées, ou de votes d'électeurs qui ont voté plusieurs fois. CAPRILES, qui a accusé la veille le gouvernement d'avoir « *volé* » l'élection présidentielle a lancé un ultimatum au Conseil national électoral (CNE) pour annoncer le démarrage de cet audit. Selon le CNE avec un taux de participation de 79 %, M. MADURO a totalisé 50,75 % des suffrages, contre 48,97 % au gouverneur Henrique CAPRILES, une différence d'à peine 265 000 voix.

La France se retire de l'ONUDI. Pour des motifs budgétaires, la France a décidé de quitter l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel. Les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et le Royaume-Uni se sont déjà retirés.

Syrie. L'UE a autorisé les importations de pétrole en provenance des zones contrôlées par l'opposition syrienne. L'embargo était en vigueur depuis septembre 2011.

Israël autorise le contrôle des courriels. Les courriels des ressortissants étrangers souhaitant entrer en Israël pourront être contrôlés, a jugé l'avocat général israélien, Yehuda WEINSTEIN. Il justifie cette mesure par la nécessité pour le service de sécurité intérieure d' « *établir ou d'écarter les soupçons* » qui pourraient viser certains étrangers. Les voyageurs devront donner leur accord et ouvriront eux-mêmes leur messagerie mais s'ils refusent « *cela sera pris en compte au moment de la décision de laisser entrer ou non en Israël* ».

POLITIQUE INTÉRIEURE

Remaniement ? La rumeur court à Paris... Un membre du gouvernement, proche du Président de la République, affirme : « *On a découvert une réalité. Il faut tirer les enseignements de ce qui ne marche pas. Il doit y avoir des ajustements. On est plusieurs à le lui dire* ». Stéphane Le FOLL ajoute, dans Les Échos, qu'il faut une deuxième phase du quinquennat plus offensive, et mettre l'accent sur la relance par l'investissement. Claude BARTOLONE déclare : « *nous ne pouvons pas continuer avec un groupe socialiste qui ne se sent parfois pas écouté, un groupe écologiste qui ne sait pas exactement s'il veut rester ou partir et un groupe communiste qui a l'impression de ne pas être entendu* ». Mais pour certains conseillers de l'Élysée, il n'est pas question d'un remaniement avant les régionales de 2015. A Matignon, Jean-Marc AYRAULT ne commente pas.

40,16 % des voix. Gaston FLOSSE remporte largement le premier tour des élections territoriales polynésiennes. Avec 24,09 % des voix, il devance son adversaire de toujours, l'indépendantiste et président sortant Oscar TEMARU. Teva ROHFRITSCH (19,92 %), qui souhaite incarner une troisième voie autonomiste, est également qualifié pour le second tour. Participation : 67,45 %.

Trois anciens premiers ministres pour des primaires lors de la prochaine présidentielle... Edouard BALLADUR, Alain JUPPE et François FILLON se prononcent pour des primaires ouvertes à l'UMP en octobre 2016, afin de désigner son candidat à l'élection présidentielle de 2017. Des primaires ouvertes à l'ensemble de la Droite républicaine, jusqu'au Mouvement Démocrate (MoDem) de François BAYROU. Ouverture de 8 000 bureaux dans toute la France, les candidats devraient être parrainés par 10 000 adhérents des partis participant aux primaires, ou 25 parlementaires, ou 100 élus locaux (conseillers généraux, régionaux et maires de communes de plus de 10 000 habitants). Jean-François COPE et François FILLON sont d'accord sur le principe des primaires.

Rachida DATI jette l'éponge. Elle renonce à se présenter aux primaires de l'UMP pour les municipales parisiennes de 2014. La Maire du 7^e estime que Nathalie KOSCIUCO-MORIZET « *a déjà été choisie par les médias et le système* »...

Sondages. Selon l'Ifop pour le JDD, 25 % des personnes sont satisfaites (dont 2 % très satisfaites) de François HOLLANDE, contre 74 % qui se disent mécontentes (36 % très mécontentes). Comme président de la République, M. HOLLANDE détient le record de mécontents. Le taux de satisfaction des sympathisants du PS passe de 77 à 64 % en un mois. Jean-Marc AYRAULT compte 30 % de satisfaits, contre 67 % de mécontents.

CONSEIL DES MINISTRES

Projets de loi : Transparence de la vie publique (cf. détails dans INFOS Hebdo 476). **Lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière** (cf. détails sur :

<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/lutte-contre-la-fraude-fiscale-et-la-grande-delinquance-economique-et-financiere>).

Communication sur les réunions de printemps du G20 finances, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale (cf. détails sur : <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/les-reunions-de-printemps-du-g20-finances-du-fonds-monetaire-international-et-de-la-ban>).

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

1^{er} tour des législatives partielles. A noter, au journal officiel du 26 avril, la publication de deux arrêtés du 19 avril concernant les bureaux de vote ouverts pour ces élections et l'heure d'ouverture spéciale pour Israël : <http://www.journal-officiel.gouv.fr/frameset.html>

Projet de loi sur la représentation des Français de l'étranger. Le texte du Sénat, fortement remanié par la commission des lois de l'Assemblée nationale, est toujours en attente. Il devrait passer en séance publique le 14 mai. La CMP (commission mixte paritaire) devrait se tenir le mercredi 22 mai. Le projet de loi sur le « Haut Conseil des Français de l'étranger » (actuelle AFE) prévoit l'élection de 444 « conseillers consulaires » en juin 2014 (date à laquelle prendront fin les mandats des élus actuels à l'AFE) puis celle de 102 conseillers au Haut Conseil, élus dans 5 grandes circonscriptions continentales. En séance, des amendements y compris du gouvernement (sur le mode de scrutin et les circonscriptions) pourront modifier ce texte. La commission mixte paritaire devra trouver un compromis. A suivre... (Texte : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/ta-commission/r0884-a0.asp>).

La Suisse va rétablir des quotas d'immigration pour les ressortissants de l'Union européenne. Cette décision du Conseil fédéral pour limiter l'accès au marché du travail des citoyens de l'UE est un moyen de rassurer une partie de la population helvétique, face à l'augmentation des demandes de séjour en Suisse.

INSTITUTIONS

Assemblée Nationale

Création d'une commission d'enquête sur l'affaire CAHUZAC. Les députés ont entériné, à l'unanimité, la proposition du président de l'UDI, Jean-Louis BORLOO. La commission d'enquête a pour objet de faire la lumière sur le « *fonctionnement de l'action du gouvernement et des services de l'Etat entre le 4 décembre 2012 et le 2 avril 2013 dans la gestion d'une affaire qui a conduit à la démission d'un membre du gouvernement* ». Mise en place dans les prochains jours, elle disposera de six mois pour enquêter et rédiger son rapport. Elle devrait comprendre 30 députés et être présidée par le centriste Charles de COURSON, le rapporteur devant être un socialiste.

Projet de loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe. Après 137 heures de débats, parfois très houleux, le texte a été voté définitivement, mardi, par 331 voix pour et 225 contre. A l'issue du scrutin, le garde des sceaux, Christiane TAUBIRA, a déclaré dans l'hémicycle : « *Je dois avouer que je suis submergée par l'émotion. (Exclamations sur les bancs du groupe UMP.) J'espère être néanmoins capable de vous dire combien je suis reconnaissante au Premier ministre et au Président de la République de nous avoir offert la chance de conduire cette très belle réforme, de la conduire avec force, de la conduire avec la confiance constante du Gouvernement, de la conduire avec votre participation active, mesdames et messieurs les députés* ». Les groupes UMP et UDI ont déposé immédiatement un recours devant le Conseil constitutionnel. Ce dernier devrait statuer le 16 mai.

Proposition de loi d'amnistie sociale rejetée, par la commission des lois. La proposition de loi de la sénatrice du groupe communiste Annie DAVID vise à amnistier les délits et sanctions pour des faits commis lors de mouvements sociaux entre le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} février 2013, à condition que les infractions ne soient pas passibles de plus de 5 ans d'emprisonnement. Le texte avait été voté par le Sénat avec 174 pour et 171 contre, les groupes UMP et UDI-UC ayant voté contre. Le gouvernement a déclaré être opposé à cette amnistie. Le Parti communiste a dénoncé une « *trahison insupportable* », un « *coup de poignard* » du gouvernement. Le président du groupe écologiste du Sénat, Jean-Vincent PLACE, a parlé d'une décision « *éminemment critiquable* ».

Proposition de loi sur les licenciements boursiers. La commission des lois a rejeté la proposition de loi du communiste André CHASSAIGNE tendant à interdire les licenciements boursiers et les suppressions d'emplois abusives. Le groupe PS invoque les risques d'inconstitutionnalité. Cette proposition de loi n'a donc aucune chance d'être adoptée.

Sénat

Projet de loi relatif à l'élection des sénateurs. La commission des lois a rejeté le texte du gouvernement sur le mode d'élection des sénateurs. Le texte prévoit une meilleure représentation des communes les plus peuplées et la proportionnelle dans les départements qui comptent 3 sénateurs et plus (4 et plus, aujourd'hui). Le gouvernement espère ainsi gagner de 5 à 7 sièges.

ECONOMIE - DEFENSE

Chiffres catastrophiques : 3 224 600 personnes sans aucun emploi. Le nombre de chômeurs sans aucune activité a battu son record en mars, augmentant pour le 23^e mois consécutif. Le précédent record datait de janvier 1997 (3 195 500). Si on considère les chômeurs exerçant une activité réduite, le nombre progresse de 34 400, pour atteindre 4 741 100, en hausse de 9,8 % sur un an. Le gouvernement conserve l'objectif de faire reculer le chômage d'ici fin 2013. Mission impossible selon de nombreux économistes du fait d'une croissance économique nulle. « *Ce que je veux, c'est que les Français puissent se rassembler sur cette seule cause nationale, la lutte contre le chômage. C'est le seul rassemblement qui convienne* » a déclaré François HOLLANDE, en voyage à Pékin.

L'arrêt définitif des hauts-fourneaux de Florange a débuté mercredi, après vingt mois de lutte sociale acharnée et de polémiques. La fermeture de l'aciérie lorraine fait suite à l'accord signé en décembre entre ArcelorMittal et le gouvernement. Le syndicat FO a déposé une stèle à la mémoire des promesses non tenues de François HOLLANDE, comme la CFDT l'avait fait en 2009 pour Nicolas SARKOZY à l'aciérie de Gandrange.

L'Etat français vend 2,1 % du capital d'EADS. Prix l'action 40,20 euros. UBS serait en charge de l'opération. La transaction, qui porte sur 17,6 millions de titres, représente un montant total d'environ 707,5 M€.

Le comité d'entreprise d'Air France placé en redressement judiciaire. Celui qui fut le troisième plus riche comité central d'entreprise de France (derrière ceux d'EDF et de France Télécom), avec un budget annuel de 90 M€ pour 53 200 salariés, a été reconnu en cessation de paiement. Il dispose d'un délai de six mois pour mettre en place de nouvelles mesures d'économies, sous l'autorité d'un administrateur judiciaire. Les CCE de la SNCF, la RATP et d'EDF sont, eux, visés par la justice pénale pour des détournements de fonds.

Le retour des Boeing 787 aux États-Unis. L'autorité américaine de l'aviation a mis fin à l'interdiction de vol du Boeing 787 décrétée mi-janvier à la suite de graves incidents. Une décision qui prend effet ce vendredi. Mais les compagnies devront avoir changé les batteries et installé des systèmes d'isolation.

La FNAC dans la cour des grands. Le distributeur de produits culturels a obtenu le feu vert de l'autorité des marchés boursiers (AMF) nécessaire à sa mise en Bourse par son actionnaire PPR. La première cotation est envisagée pour le 20 juin.

Samsung prend-il le pas sur Apple ? Le groupe a annoncé des bénéfices trimestriels record le jour de la sortie de son nouveau smartphone, le Galaxy S4, concurrent de l'iPhone 5. Alors qu'Apple vient d'annoncer le premier recul de son bénéfice net en près de dix ans, Samsung a dégagé un bénéfice net en hausse de 41,6 % sur les trois premiers mois de l'année, à 7 150 milliards de won (4,9 milliards d'euros) contre 5 050 milliards au premier trimestre 2012.

Voitures vertes : peut mieux faire. La France est à nouveau rétrogradée au palmarès européen des voitures neuves les moins émettrices de CO₂, et occupe désormais le 4^e rang. Les voitures neuves vendues en 2012 en France émettaient en moyenne 124 g de CO₂ par km, contre 122 g pour les Pays-Bas, 119 g pour le Portugal et 117 g pour le Danemark. La France s'était hissée au 2^e rang européen en 2010.

SOCIETE - SANTE

La morale laïque à l'école. Le ministre de l'Education nationale, Vincent PEILLON, a annoncé la mise en place d'un enseignement de la morale laïque dans le primaire et le secondaire à partir de la rentrée 2015. Cet enseignement devrait être d'environ une heure par semaine, 18 heures par an au lycée. Le programme sera défini par le Conseil national des programmes. En primaire, tous les professeurs des écoles dispenseront la matière ; en secondaire, seuls les professeurs volontaires la dispenseront mais tous seront formés. Cet enseignement devrait être évalué pour le Bac, peut-être sous forme de contrôle continu.

Pauvreté. Selon une étude de l'Insee réalisée en 2010, 444 000 personnes ont basculé cette année là sous le seuil de pauvreté qui était fixé à 964 €/mois. La France dénombrait 8,6 millions de pauvres dont 2,7 millions d'enfants, soit un enfant sur cinq. On comptait 13 % de pauvres chez les plus de 75 ans.

4 milliards de dollars levés pour le programme d'éradication de la poliomyélite. Bill GATES, l'un des plus grands philanthropes de la planète, a annoncé à Abou Dhabi que sa fondation (Bill et Melinda Gates) en prenait à sa charge 1,8 milliard de \$. La Grande-Bretagne (457 millions de \$), le Canada (250 millions) et la Norvège (240 millions). Le prince héritier d'Abou Dhabi, cheikh Mohammed BEN ZAYED AL-NAYANE, a donné 120 millions de dollars, l'Allemagne 100 millions d'euros. Depuis le début du programme en 1988, le nombre de cas de cette infection virale a baissé de 99 %.

Paludisme. Deux étudiants du Burkina Faso ont remporté le concours « Global social venture competition » grâce à leur invention : le « Faso Soap », un savon qui repousse les moustiques et devrait permettre de lutter contre le paludisme qui tue environ 650 000 personnes par an.

CULTURE - NOUVELLES TECHNOLOGIES - ENVIRONNEMENT

Fin d'une collaboration de plus de quinze ans pour Gérard DEPARDIEU. L'orchestre de Lucerne a annulé « L'Histoire du soldat », le ballet-opéra d'Igor STRAVINSKY sur un texte de Charles-Ferdinand RAMUZ. Motif de ce désengagement de l'un des opéras les plus connus d'Europe : « *la crainte que les remous politiques provoqués par l'acteur relèguent au second plan l'œuvre et l'artiste* » a déclaré Norman ZISWILER, le porte-parole de l'orchestre. D'un commun accord, le concert prévu pour le 25 mai a été annulé.

2013 en un mot. Les internautes du monde entier sont invités à choisir jusqu'au 20 mai le mot de l'année 2013 parmi douze termes, à l'initiative du 9^e Festival du Mot de La Charité-sur-Loire (Nièvre), du 29 mai au 2 juin. Les mots proposés en 2013 sont : anaphore, cap, compétitivité, couac, déficit, fraude, impacter, mensonge(s), traçabilité, transparence, visibilité, voyeurisme. Clôture du scrutin le 20 mai à minuit, sur www.motdelannee.fr, ainsi que sur ceux de 20 Minutes (www.20minutes.fr), TV5MONDE (www.tv5monde.com) et France Inter (www.franceinter.fr), partenaires du festival.

SPORTS – NOMINATIONS

Football

Coupe de la ligue. Saint-Etienne a battu Rennes 1-0 en finale au Stade de France. Les Stéphanois n'avaient plus remporté de titre depuis le championnat de France, en 1981...

Coupe des champions. Deutschland – Deutschland. Après le Bayern Munich qui a écrasé le FC Barcelone 4 à 0, c'est au tour du Borussia Dortmund de battre clairement le Real Madrid 4-1. Certes, il y a les matchs retour, mais la finale pourrait bien être allemande...

Nominations

Ministère des Affaires étrangères

Mme Corinne BREUZÉ, ambassadrice à Timor-Est, en résidence à Jakarta.

M. Olivier VAYSSET, consul général de France à Chengdu.

M. Patrick RENARD, consul général de France à Almaty.

M. Gilles BOURBAO, consul général de France à Fès.

M. Philippe LÉTRILLIART, consul général de France à Miami.

M. Thibaut FOURRIÈRE, consul général de France à Saint-Pétersbourg.

M. Philippe JANVIER-KAMIYAMA, général de France à Pondichéry.

M. Philippe MARTINET, consul général de France à Wuhan.

Mme Hélène DUCHENE, directrice de la coopération culturelle, DG mondialisation.

M. Jean- François CHARPENTIER, sous-directeur d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Caraïbes.

Mme Nathalie ANCEL, sous-directrice des droits de l'homme à la direction des affaires juridiques.

Mme Marie-Jeanne CAUDRON de COQUEREAUMONT, sous-directrice des privilèges et immunités diplomatiques et consulaires au protocole.

Institutions

M. Antoine CHERY, chef du service économique à Brasilia.

M. Alain BERGER, commissaire général de la section française à l'Exposition universelle de Milan en 2015.

INFOS Hebdo, tous droits réservés. Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. Tél. : + 33 1 42 34 26 87. r.delpicchia@senat.fr